



Montreuil, le 6 septembre 2017

Œufs contaminés au « Fipronil » : L'arbre qui cache la forêt ?

Malgré les discours officiels minimisant la situation, nous pouvons être inquiets sur le devenir de la sécurité alimentaire dans l'union européenne. Les autorités Belges ont déclenché l'alerte seulement le 20 juillet 2017 dans l'espace communautaire alors que les faits remontent à septembre 2016 ! On imagine aisément qu'une grande quantité d'ovo-produits ont pu ainsi être écoulés dans la chaîne alimentaire pendant près d'un an. Les listes de produits infectés par le « Fipronil » ont été diffusées trop tardivement par le Ministère de l'agriculture. Ainsi, faute d'informations claires, de nombreux consommateurs ont « boudé » certains étalages des supermarchés. Ce couac n'est pas le premier du genre puisqu'il n'y a pas si longtemps, il a fallu plusieurs semaines de tergiversation aux autorités Allemandes pour déterminer l'origine d'une intoxication par salmonelle. Entre temps, la Chancelière sûre de son fait, avait ouvertement désigné les concombres Français et Italiens coupables de l'empoisonnement entraînant la faillite de nombreuses exploitations familiales.

Pour INDECOSA-CGT, cette situation n'est pas un hasard mais bien le résultat d'une Europe qui privilégie de plus en plus le Business au détriment de la sécurité des populations. Ainsi, on favorise les productions intensives au détriment d'une agriculture durable. Le nouveau Ministre de l'agriculture n'a pas dérogé à cette règle puisque, à peine nommé, il a annoncé clairement une baisse drastique des aides pour le « bio ». En parallèle, nous enregistrons une baisse alarmante des agents de la fonction publique. Très souvent, les contrôles sanitaires officiels sont remplacés par des autocontrôles en entreprise.

Pour INDECOSA-CGT, cette crise est tout, sauf le fruit du hasard. D'ores et déjà, des mesures fortes peuvent être prises comme l'amélioration de la coopération intracommunautaire en matière d'alerte sanitaire. Cela suppose une plus grande cohérence de l'application des normes dans toute l'UE. Il faut également renforcer les dispositifs de contrôle en France par la création de postes supplémentaires d'agents du service public. Après les atermoiements de l'été, il faut améliorer la réactivité pour les rappels de produits. Enfin, il faut assurer aux associations de consommateurs le rôle d'interlocuteur que les pouvoirs publics rechignent trop souvent à leur donner.

Contacts :

Martine Sellier, Présidente au 01 55 82 84 07
Arnaud Faucon, Secrétaire National au 01 55 82 84 03